



## Qu'est-ce-que l'APEL ?

Les Apel (*Associations de Parents d'élèves de l'Enseignement Libre*) ont été créés il y a plus de 80 ans par des parents d'élèves désireux d'être associés à la vie des établissements scolaires de leurs enfants.

Avec 843 875 familles adhérentes à la fin de l'année 2011-2012, l'Apel est la plus importante association de parents d'élèves. L'APEL, régie par la loi 1901, est présente dans 6500 établissements.

### **L'A.P.E.L., c'est quoi ?**

L'A.P.E.L., association des parents d'élèves de l'enseignement libre, est une association à but non lucratif qui représente l'ensemble des familles de l'École Sainte Jeanne d'Arc.

### **L'A.P.E.L., c'est qui ?**

L'A.P.E.L., c'est avant tout une équipe dynamique de parents bénévoles qui participent concrètement à la vie et à l'animation de l'établissement.

### **L'A.P.E.L., pourquoi ?**

L'A.P.E.L. participe activement à la vie de l'école afin de créer une véritable cohésion entre parents, enseignants et personnel de l'école et apporte un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux enseignants.

### **L'A.P.E.L., quelles actions ?**

L'action de l'APEL s'articule autour de 4 grandes missions : Représenter, Informer, Accueillir, Animer

**Représenter** : les parents au Conseil d'Établissement ou dans les autres instances

**Informer** : sur les questions éducatives et scolaires (notamment par le magazine national Famille et Education)

**Accueillir** : les parents au sein de la communauté éducative de l'école ou simplement par un café lors des différentes manifestations.

**Animer/aider**: en organisant par exemple des manifestations tout au long de l'année (marché de Noël, kermesse, tombola,...), pour d'une part permettre aux familles de mieux se connaître et d'autre part, collecter des fonds qui serviront à l'achat de matériel pédagogique pour les classes, l'aménagement des cours de récréation, l'aide au financement des différentes sorties scolaires,...

### **L'A.P.E.L., comment participer?**

En devenant **membre du conseil d'administration lors de l'AG**, ou **membre coopté** pour une manifestation précise ou une commission.

Il vous suffit de vous inscrire par l'intermédiaire des courriers établis par l'APEL que vous recevrez au fur et à mesure de l'année au moment de l'organisation des différentes opérations.

En espérant, vous retrouver tout au long de l'année à nos côtés pour nos enfants !

Pour l'équipe de l'APEL Saint Jeanne d'Arc

Cécile LEMAIRE Présidente

cecile.lemaire.apel@gmail.com

0689259220

### **Pour de plus amples informations**

#### Le site de l'Apel national ([www.apel.fr](http://www.apel.fr))

Conçu pour répondre à vos questions concernant la scolarité et l'éducation de vos enfants, le site de l'Apel vous permet également de suivre l'actualité de l'Apel nationale.

#### Le magazine Famille & éducation

Magazine de l'APEL diffusé tous les deux mois aux familles adhérentes. Magazine de la scolarité et de l'éducation, il vous apporte des informations pratiques, des conseils, des témoignages et des pistes de réflexion sur l'éducation et la scolarité de vos enfants.